

Le très hon. M. Trudeau: Nous y songeons. Lorsque la nouvelle date de la conférence aura été fixée, nous étudierons la question de la publication préalable, si la chose est possible.

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): Une question supplémentaire adressée au premier ministre, monsieur l'Orateur. Étant donné la remise à plus tard de la conférence constitutionnelle, le gouvernement a-t-il l'intention de retarder la présentation du projet de loi sur les langues officielles, jusqu'à ce que l'affaire ait été étudiée à la conférence constitutionnelle?

Le très hon. M. Trudeau: C'est une autre question complexe, monsieur l'Orateur. Je voudrais aussi être en mesure de remplir le rôle du Père Noël et de présenter ce bill avant les fêtes, mais certaines provinces ont demandé que ce projet de loi ne soit pas adopté avant la conférence constitutionnelle. Les nouvelles dispositions prises jusqu'ici signifieraient son renvoi à un mois au moins. Le Parlement et les provinces accepteraient peut-être que le projet de loi soit présenté à la Chambre, qu'il franchisse certaines étapes, mais qu'il ne soit adopté officiellement en 3^e lecture qu'après la conférence constitutionnelle. J'explorerai aussi cette possibilité.

LA POLLUTION

LA PRÉPARATION DES MESURES LÉGISLATIVES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. David Lewis (York-Sud): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre suppléant de l'Énergie, des Mines et des Ressources, étant donné que le ministre lui-même est malade. La nécessité de mesures organisées pour enrayer la pollution est plus évidente que jamais. Quels progrès ont été réalisés, à la connaissance du ministre, par le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources ainsi que par le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, en ce qui concerne la préparation de mesures législatives pour enrayer la pollution?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre suppléant de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, nous attendons encore la présentation d'une mesure législative sur les eaux du Canada. J'ai passé la semaine dernière deux jours à Victoria, où j'ai rencontré les ministres provinciaux dont relèvent les eaux, ainsi qu'un groupe de fonctionnaires. Nous avons fait certains progrès, dans nos discussions, en ce qui concerne les divers aspects du problème. De façon générale, les provinces acceptent de plus en plus l'aspect

[M. MacDonald.]

multijuridictionnel du problème de la pollution. L'aspect régional devient également de plus en plus important. J'ai dit aux ministres que, lors de la présentation de la prochaine mesure législative sur les ressources hydrauliques, je les réunirai tous pour un débat détaillé.

M. Lewis: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Pour être bref, je dirai qu'en mai dernier, je crois, le ministre, qui était alors ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, a proposé à la Chambre l'établissement d'un Conseil consultatif sur la pollution de l'eau et de l'air. Puis-je demander si quelque chose a été fait dans ce sens?

L'hon. M. Pepin: Non, monsieur l'Orateur. C'est une des questions que nous discutons encore avec les provinces. Mon honorable ami sait que toutes les provinces ne sont pas d'accord avec nous ou entre elles sur ces questions. Je conviens que le processus est lent, mais nous essayons, depuis quelques mois, de faire l'unanimité, et je pense que nous avançons un peu. Lorsque nous présenterons la mesure législative sur les eaux, nous serons plus près de l'unanimité que si nous l'avions présentée l'année dernière.

M. Lewis: Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une autre question à la suite de la réponse du ministre. Indiquerait-il à la Chambre si ces délibérations ont lieu par intermittence entre ministres, ou s'il y a un comité permanent de représentants du gouvernement fédéral et des provinces qui délibère sur tous ces sujets?

L'hon. M. Pepin: Monsieur l'Orateur, les ministres ont évidemment eu des entretiens sur ces sujets. Le comité fédéral interministériel a aussi été à l'œuvre. La coordination entre le gouvernement fédéral et les provinces se fait généralement par l'intermédiaire du Conseil des ministres des ressources.

[Français]

M. Gilbert Rondeau (Shefford): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire à l'honorable ministre de l'Industrie et du Commerce.

Étant donné que ces négociations se poursuivent depuis assez longtemps, l'honorable ministre croit-il pouvoir présenter à la Chambre une loi concernant la pollution des eaux en 1969, car nous croyons que la mesure est urgente.

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, cette mesure a été préconisée dans le discours du trône.